

Des nouvelles de l'AVEM : où en est-on dans nos projets à venir ?

L'équipe vétérinaire se renforce :



Olivier



Marie

Pour remplacer Claire Jacquin partie en décembre 2019, Margot Galière vient rejoindre l'AVEM, Bérénice étant en congé parental. Les 177 adhérents de l'AVEM sont donc aujourd'hui suivis par 3 vétérinaires : Olivier, Marie et Margot et une agronome, Estelle.

J'ai rejoint l'AVEM le 6 avril dernier pour remplacer Bérénice au sein de l'équipe vétérinaire durant son congé parental.

Diplômée de l'Ecole vétérinaire de Toulouse en 2017, je suis également titulaire d'un master dispensé par le CIRAD sur la gestion intégrée des maladies animales tropicales. L'approche globale de la santé animale, et notamment le concept "Une seule santé", étaient au cœur des apprentissages de ce master. C'est donc avec plaisir que je retrouve aujourd'hui cette approche systémique au sein de l'AVEM, tenant compte à la fois de la santé animale, du lien sol-troupeau, de la protection de l'environnement, ainsi que des enjeux économiques et sociaux liés à l'élevage.

J'ai consacré mes 3 premières années professionnelles à la coopération internationale vétérinaire. Un stage avec l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF), une mission de 5 mois à l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE), et une expérience de 2 ans en tant que chargée de projets de coopération vétérinaire pour le Ministère de l'agriculture m'ont permis de découvrir les problématiques liées à la santé animale et la sécurité sanitaire des aliments dans différents contextes nationaux. Ces expériences ont été très enrichissantes.

Une volonté de me rapprocher du terrain tout en conservant une approche globale de la santé animale, dans une démarche de transition agroécologique, m'a amenée à postuler à l'AVEM. C'est donc avec enthousiasme et l'envie d'en apprendre davantage sur les systèmes d'élevage locaux que je rejoins l'équipe de vétérinaires et agronome de l'association.



Margot



Estelle

Votre cotisation comprend les visites que vous avez prévues sur le troupeau, les urgences vétérinaires **ET** les visites d'Estelle, agronome, sur votre demande (par appel téléphonique au 06 50 05 74 57) pour répondre à vos questions sur le sol et les cultures.

Un projet "Santé globale"

Pour ceux qui ont participé à l'anniversaire des 40 ans à l'automne 2019, vous avez compris que l'AVEM veut améliorer le suivi de vos élevages par une approche encore plus globale de la santé. Le conseil d'administration a commencé à travailler ce projet car il contribue à renforcer les valeurs qui fondent l'AVEM depuis sa création et souhaite vous en présenter les grandes lignes dans cette information. En effet, l'AVEM renouvelle sa demande de labellisation GIEE pour les 5 prochaines années sur le thème de la santé globale.



Un GIEE, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'une reconnaissance par l'Etat des efforts réalisés par des groupes d'éleveurs pour améliorer leurs résultats économiques et environnementaux : l'AVEM est un groupe d'éleveurs qui tentent d'améliorer la santé de leur troupeau par une meilleure prévention des maladies et une approche globale de leur système.

Pourquoi l'AVEM se labellise GIEE ?

L'intérêt d'obtenir cette reconnaissance est double :

- pour l'AVEM cela permet d'accéder à des financements complémentaires de vos cotisations pour maintenir le suivi des troupeaux et donc payer le travail des salariés sans trop augmenter le niveau des cotisations
- individuellement, cette labellisation GIEE de votre association vous rend prioritaire pour des dossiers de subventions en bâtiments ou matériels.

Concrètement, de quoi il s'agit ?

Il va permettre d'enrichir votre suivi global sans surcoût.

Mais un nouveau projet de recherches et développement va être porté par l'AVEM, c'est-à-dire par nous tous.

**G
I
E
E**

**S
A
N
T
I
N
E
L**

- **Son nom** : SANTINEL : pour une **santé innovante en élevage**
- **Sa durée** : 5 ans (2020 – 2025)
- **Son thème** : comment améliorer les pratiques d'alimentation des animaux pour que le lait et la viande aient une meilleure valeur nutritionnelle sans dégrader le revenu et en améliorant l'environnement ?
- **Les actions** : pour comprendre les liens entre vos pratiques d'alimentation des animaux et la valeur nutritionnelle du lait et de la viande, des enquêtes de pratiques seront faites en 2021 ainsi que des analyses d'acides gras de type oméga-3 en 2022. Une grille d'évaluation de vos pratiques en découlera et chacun pourra se positionner pour savoir où il en est et ce qu'il est possible d'améliorer en 2023.
→ *On tentera de voir si les produits sont effectivement plus riches en nutriments favorables à la santé du consommateur comme les oméga-3. Les résultats seront mis en débat comme l'AVEM a l'habitude de le faire pour tous ses projets et par exemple, un essai d'utilisation de graines de lin pour la viande d'agneau pourra être conduit à la Cazotte.*
- **Les perspectives** : les résultats permettront aux vétérinaires de mieux vous conseiller sur l'alimentation des animaux et vous permettront de montrer aux consommateurs et à vos filières que vos pratiques peuvent protéger la santé de tous en fournissant une alimentation saine tout en diminuant les impacts négatifs sur l'environnement comme les gaz à effet de serre.

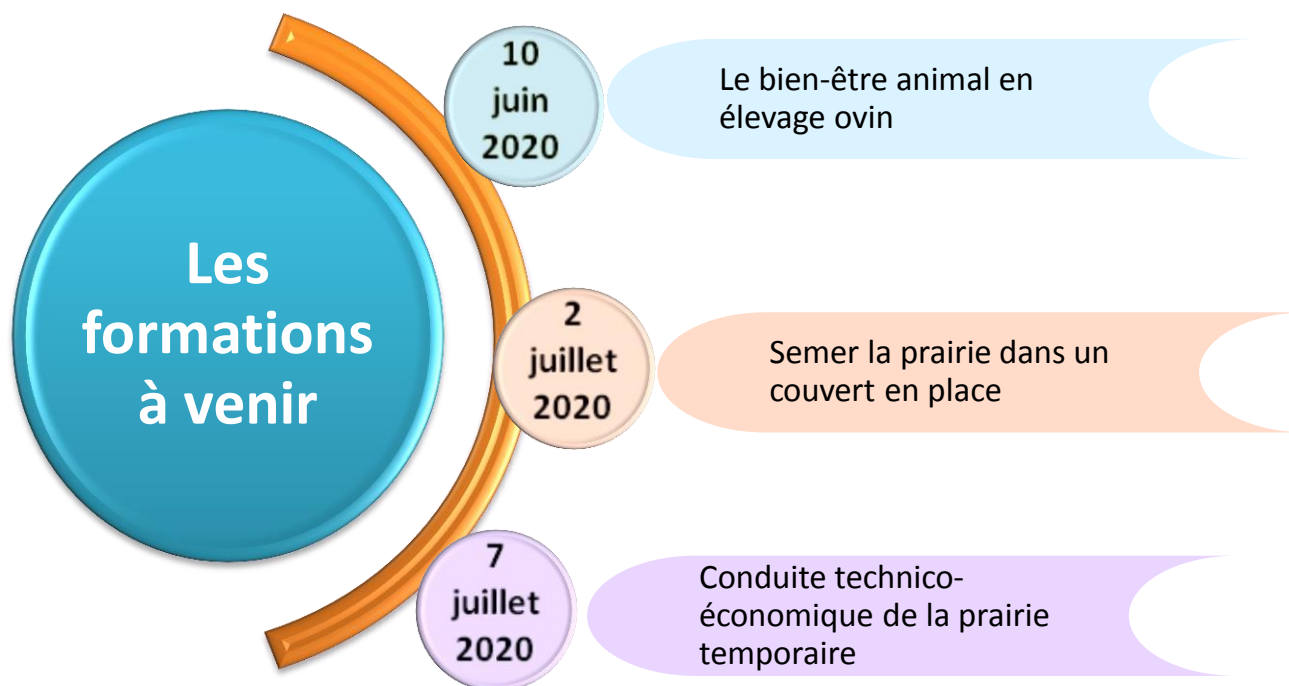
1ère ALERTE AU PARASITISME

Les conditions de pâturage ont été très bonnes cette année avec une pousse de l'herbe précoce et une météo très favorable. Du coup, le printemps a été aussi très propice aux infestations parasitaires en l'absence d'hiver et une mise à l'herbe assez précoce selon les zones.

Nous n'avons pas eu encore de cas cliniques d'Haemonchoses (amaigrissement des brebis, diarrhée, anémie souvent associée au "signe de la bouteille", c'est-à-dire œdème de l'auge), mais cependant depuis fin avril, certains examens coprologiques sont très élevés avec des OPG supérieurs à 1 000 voire > 2 000.

Conduite à tenir :

- Surveiller le niveau d'infestation des troupeaux en faisant des examens coprologiques dès maintenant si vous pâturez depuis plus de 45 jours et contrôler régulièrement tous les mois.
- Traiter rapidement en ciblant les lots de brebis infestées (jeunes et maigres en général) et en ne sous-dosant pas l'antiparasitaire,
- Selon votre niveau d'infestation et vos possibilités de changement de blocs de pâtures, éviter de retourner sur des parcelles pâturées depuis la mise à l'herbe. Si cela n'est pas possible, vous pouvez rentrer les brebis en bergerie pour couper les cycles des strongles et ressortir ensuite sur un nouveau bloc de pâture : repousse de fauche ou autres parcelles non pâturées jusqu'à maintenant.



Les dates de formation risquent d'être modifiées selon la situation sanitaire et vous seront confirmées au fur et à mesure



Olivier	06 88 70 70 22
Marie	06 30 40 05 97
Margot	06 40 95 84 92
Estelle	06 50 05 74 57

L'AVEM est labellisée GIEE pour sa méthode d'accompagnement
territorialisé à la transition agroécologique des élevages de
petits ruminants de la zone du PNRGC et Roquefort
GIEE MAT 2015-2020

MAT = GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Adaptation au changement climatique

Autonomie alimentaire et économie

Gestion du parasitisme

Produire de l'herbe l'été en traites tardives

Qualité du lait de brebis

Coût de revient du litre de lait

Le Bien Etre Animal

Économiser les charges
de mécanisation

Vers une baisse des
antibiotiques

Le coût des implantations
culturales

Les médecines
vétérinaires alternatives

Les prairies à flore variées

Production de semences
adaptées localement

Rotations pour une
alternative au glyphosate

Techniques de travail du sol plus
agroécologiques



**Une approche globale des systèmes d'élevage, technico-économique,
agronomique, zootechnique et sanitaire pour tendre vers plus
d'agroécologie : par le collectif pour le collectif**